

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5088 - Jeudi 26 Mars 2026 - Prix : 200 Fc

CHRI DE FOMBONI

Un scanner toujours en attente d'installation



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

06 Chawwal 1447

Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mars 2026

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 15mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 30mn

Maghrib: 18h 18mn

Incha: 19h 32mn



INTERVIEW :

Faracha Mouridi : "Être une femme ne doit jamais être une limite..."

À 23 ans, là où beaucoup cherchent encore leur voie, Faracha Mouridi avait déjà commencé à tracer son sillage. De la rigueur des laboratoires de biologie à Dakar à l'effervescence des ateliers de couture, elle incarne cette nouvelle garde d'entrepreneuses qui bouscule les codes, depuis bientôt 5 ans. Loin de la sécurité du salariat privilégiée par ses aînés, cette figure de proue autodidacte puise sa force dans un moral d'acier et une passion dévorante pour la création. Plus qu'une conceptrice de mode, elle redéfinit l'ambition féminine au sein de notre archipel. En ce mois des droits des femmes, Faracha, qui a décidé de suivre son rêve, en alliant rigueur et innovation pour transformer le paysage de la mode locale a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores.

Question : Vous avez quitté les Comores pour étudier la biologie médicale au Sénégal, mais c'est là-bas que votre projet ByF est né. Qu'est-ce qui, dans l'effervescence de Dakar, a transformé votre passion pour la mode en une ambition entrepre-

neuriale concrète ?

Faracha Mouridi : Dakar a été un vrai déclic pour moi. J'y ai découvert une scène créative très riche, et j'ai été particulièrement inspirée par les créateurs sénégalais, leur capacité à valoriser notre culture avec modernité et audace. C'est aussi là que j'ai pris conscience qu'aux Comores, il n'existait pas encore de marque dédiée aux tenues traditionnelles pour femmes. Cette absence m'a interpellée et m'a donné envie de me positionner comme pionnière dans ce domaine. ByF est donc né à la fois de cette inspiration et de cette volonté de créer quelque chose de nouveau, qui nous ressemble.

Question : Vos robes allient l'ampleur chic et l'inspiration africaine. Comment parvenez-vous à marier l'héritage culturel des Comores avec les tendances cosmopolites sans trahir l'un ou l'autre ?

F.M : Je dirais que mon travail s'inscrit davantage dans une fusion entre la tradition africaine, de manière générale, et la modernité. Le boubou, qui est une pièce maîtresse de mes collections, me permet justement d'explorer cette richesse tout en la réinterprétant avec une touche contemporaine. Je n'ai pas encore pleinement intégré l'héritage comorien dans mes créations, mais c'est une étape très importante pour moi, et cela fera justement partie de mon prochain projet.

Question : L'innovation est votre arme principale face à la concurrence. Dans un secteur traditionnel comme le prêt-à-porter aux Comores, comment parvenez-vous à réinventer chaque jour le design de vos robes pour surprendre votre clientèle ?

F.M : L'innovation, et l'originalité pour moi, sont avant tout une discipline quotidienne. Et c'est quelque chose qui vient assez naturellement chez moi. J'aime explorer, tester, sortir des codes... et je pense que mon côté Verseau n'y est pas pour rien (rires). Je fais beaucoup de veille, je m'inspire de différentes cultures, des tendances internationales, mais aussi de mon intuition en tant que créatrice. Mon objectif est simple : donner le meilleur de moi-même et offrir à mes clientes des pièces uniques dans lesquelles elles se sentent à la fois modernes et profondément Africaine.

Question : Pourquoi était-il crucial pour vous de créer une marque qui brise les barrières morphologiques et sociales dès le lancement ?

F.M : Il était essentiel pour moi de créer une marque inclusive dès le départ, parce que

la mode ne devrait jamais être une source d'exclusion. Chaque femme, quelle que soit sa morphologie ou son milieu, mérite de se sentir belle, valorisée et représentée. Briser ces barrières, c'était aussi une manière de casser certains codes, et de proposer une vision plus libre et plus accessible de l'élégance. Avec ByF, je veux que chaque femme puisse se reconnaître, s'approprier les pièces et se sentir pleinement elle-même, sans compromis.

Question : Contrairement à nos aînés qui passaient par le salariat, vous avez choisi l'indépendance immédiate. Est-ce une soif de liberté ou une urgence de contribuer au développement économique de votre pays qui vous a poussé ?

F.M : Je dirais que c'est un mélange des deux. Il y a bien sûr une vraie soif de liberté, l'envie de créer, de construire quelque chose qui me ressemble et de suivre ma propre vision. Mais au-delà, il y a aussi une réelle volonté de contribuer, à mon échelle, au développement économique de mon pays. L'entrepreneuriat permet de créer de la valeur, de générer des opportunités et, je l'espère, d'inspirer d'autres jeunes à oser. Pour moi, ce choix n'était pas seulement personnel, il avait aussi du sens.

Question : Quel regard portez-vous sur cette nouvelle génération qui, comme vous, n'a pas peur de changer le cours de l'histoire et de se lancer dans l'entrepreneuriat ?

F.M : Je porte un regard très positif et plein d'espoir sur cette nouvelle génération. C'est une génération audacieuse, consciente de son potentiel et surtout prête à sortir des schémas classiques pour créer ses propres opportunités. Il y a une vraie volonté de faire bouger les choses, d'innover et de contribuer au développement du pays avec des idées nouvelles. Je pense que nous sommes en train d'assister à un véritable tournant, où les jeunes n'attendent plus qu'on leur donne une place, mais décident de la créer eux-mêmes.

Question : Quel a été le plus grand obstacle que vous avez dû surmonter depuis la création de ByF, et quelle leçon en tirez-vous aujourd'hui ?

F.M : Le plus grand obstacle, jusqu'à aujourd'hui, a été la gestion de la production à distance. Mon atelier et mes couturiers étant basés à l'étranger, notamment en raison du manque de marché de tissus et de matériaux adaptés aux Comores, je dois tout organiser à distance : l'achat des matières, la production,

puis le transport jusqu'au pays. C'est une organisation qui demande beaucoup de rigueur et d'anticipation, surtout avec les imprévus liés à la logistique. L'absence, pour le moment, de moyens suffisants pour installer un atelier entièrement équipé sur place ajoute aussi un vrai défi. Mais avec le temps, j'ai appris à m'adapter et à gérer ces contraintes. Aujourd'hui, cela m'a surtout appris la résilience, l'organisation et la capacité à trouver des solutions, même dans des contextes complexes.

Question : Parlez-nous de "vos ateliers haute couture by F".

F.M : Les "ateliers haute couture By F" sont un service que j'ai mis en place pour accompagner toute personne comorienne qui souhaite se lancer dans la vente de tenues, que ce soit pour ouvrir une boutique, créer une marque ou simplement revendre. Ce projet est né d'une envie profonde d'aider mes frères et sœurs qui ont la volonté d'entreprendre, mais qui ne savent pas toujours par où commencer. À travers ces ateliers, je mets à leur disposition mon expérience, mais aussi mon équipe, pour leur permettre de concrétiser leurs projets. C'est aussi une manière pour moi de contribuer activement au développement de l'entrepreneuriat aux Comores, en créant des opportunités et en facilitant l'accès à la production.

Question : En ce mois de mars, symbole de l'émancipation féminine, quel message souhaiteriez-vous adresser à la gente féminine qui vous regarde aujourd'hui comme un modèle de réussite « Self-Made » ?

F.M : Je leur dirais avant tout de croire en elles, même quand le chemin semble incertain. Rien n'est réservé à une élite : avec de la détermination, de la discipline et de la patience, il est possible de construire quelque chose de grand. Être une femme ne doit jamais être une limite, au contraire, c'est une force. Nous avons cette capacité à créer, à nous adapter et à nous relever. Et surtout, avoir cette soif de devenir la meilleure dans son domaine. Ne pas se contenter du minimum, mais viser l'excellence. Ne pas attendre que tout soit parfait pour se lancer, oser, apprendre en chemin et avancer malgré les doutes. C'est comme ça que naissent les plus belles réussites.

Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie

RETRAITES :

Le FMI alerte sur les déséquilibres croissants du système

Le Fonds Monétaire International alerte sur les déséquilibres du système de retraite aux Comores, où seule une minorité de la population bénéficie d'une protection sociale. Si la Caisse de Retraite des Comores joue un rôle central, le FMI appelle à des réformes urgentes pour assurer sa viabilité et la cohésion sociale du pays.

Dans un récent rapport, le Fonds Monétaire International (FMI) a analysé la couverture de la protection sociale aux Comores, qui reste quasi inexistante, ne touchant qu'environ 3% de la population. Parallèlement, l'institu-

tion de Bretton Woods a salué le rôle central de la Caisse de Retraite des Comores (CRC), tout en soulignant les risques liés aux déséquilibres persistants du système. Ce travail, réalisé en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT), évalue notamment : « Les perspectives des régimes à prestations définies de la CRC et les principales sources de vulnérabilité financière du système. » Le rapport pointe la faiblesse de la couverture sociale aux Comores : seulement 3% de la population bénéficie d'au moins une branche du système en 2022, hors secteur santé. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne des pays à faible revenu

(PFR), qui s'élève à 9,7%.

Si le FMI note un point positif concernant le taux de cotisation aux retraites, il dénonce l'accès limité aux prestations pour certaines catégories, notamment les personnes âgées : « Les personnes âgées et d'autres groupes restent comparativement peu couvertes. » Cette situation est principalement liée à la prépondérance du secteur informel, qui représente environ 88% de la population active, et à l'insuffisance de la réglementation. Actuellement, la CRC reste le seul cadre formel de protection sociale aux Comores. Mais sa pérennité est incertaine si des réformes ne sont pas entreprises. Le rapport souligne la

nécessité de respecter les engagements pris lors de la ratification de la Convention n°102 de l'OIT (2024), qui reprend les normes minimales de 1952 en matière de sécurité sociale. Cette convention repose sur le principe d'universalité, permettant à chacun de bénéficier d'une protection minimale.

Aux Comores, elle couvre neuf axes majeurs, dont l'invalidité, les prestations familiales, les indemnités vieillesse, la maternité ou les prestations en cas de décès. Actuellement, la CRC ne prévoit que trois catégories de protection : vieillesse, invalidité et décès. Le rapport conclut en appelant les autorités nationales à entreprendre

des réformes urgentes pour assurer la viabilité de la CRC. Le FMI insiste sur le fait que le financement à long terme des retraites n'est pas seulement un enjeu actuariel, mais un élément central de la cohésion sociale et économique du pays : « La réforme de la Caisse des retraites contribuera à préserver les revenus des retraités, à rétablir la confiance dans les institutions et à élargir les efforts de modernisation de l'État. » Pour consulter l'intégralité du rapport : IMF – Union of the Comoros: Selected Issues

Arrivé depuis bientôt trois ans au Centre hospitalier régional insulaire (CHRI) de Fomboni, un scanner financé par la Banque islamique de développement n'a toujours pas été installé. Entre retards techniques et lenteurs administratives, patients et soignants dénoncent une situation qui pénalise l'accès aux soins spécialisés.

Depuis deux ans et quelques mois, un scanner flambant neuf est entreposé au CHRI de Fomboni, sans avoir été installé, ni mis en service. Financé par la Banque islamique de développement (BID), cet équipement essentiel au diagnostic médical reste inexploité, suscitant

CHRI DE FOMBONI

Un scanner toujours en attente d'installation

incompréhension et frustration tant chez les patients que chez le personnel de santé. À l'origine de ce blocage, des travaux de préparation du bâtiment destinés à accueillir l'appareil, restés longtemps inachevés. Une mission technique avait notamment recommandé le renforcement du blindage au plomb, indispensable pour protéger patients et agents de santé contre les radiations, ainsi que l'installation d'un transformateur spécifique et de ses équipements.

Selon des sources proches du dos-

sier, ces aspects techniques sont désormais finalisés. Toutefois, d'autres travaux de finition restent en cours, notamment le carrelage, l'électrification du bâtiment et la peinture, retardant encore le lancement du processus d'installation proprement dit. Sur le terrain, l'impatience grandit. « Nous voulons voir cet appareil enfin installé et opérationnel, mais les avancées tardent à se concrétiser », confie un agent hospitalier. Du côté des patients, la situation est difficilement compréhensible. « Le scanner

est là, mais nous sommes toujours contraints de nous rendre à Ngazidja pour les examens », déplore un usager.

Pour Baraka Bacar, habitante de Fomboni, cette attente prolongée est injustifiable. « Faire un scanner ici serait moins coûteux et plus pratique. Aujourd'hui, les patients dépensent beaucoup en transport et en soins ailleurs, alors que tout pourrait être fait sur place », souligne-t-elle. Contactée, la direction du CHRI n'a pas souhaité s'exprimer. Un silence

qui entretient les inquiétudes au sein de la population. Selon le Dr Hassanaly Abdoulanziz, si le calendrier des travaux restants est respecté, l'installation puis la mise en service du scanner pourraient intervenir d'ici le mois de juin. Une échéance très attendue, tant cet équipement est crucial pour améliorer l'accès aux soins et renforcer le système de santé à Mohéli.

Riwad

DONNÉES BIOMÉTRIQUES :

Un succès indéniable pour le ministre de l'intérieur

Ce n'est pas plus le changement de partenaire, que l'on doit mesurer ce succès, mais plus sur les mesures, qui en découleront après l'installation du nouveau partenariat liant la société néerlandaise GenKey Solution BV à l'Etat comorien dans la fabrication des documents biométriques. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, que lors de la cérémonie de remise des données biométriques à l'Etat comorien, le ministre de l'intérieur a évoqué cela comme "un tournant institutionnel pour la souveraineté numérique".

Souveraineté, peut être le mot est un peu plus fort que la réalité, mais n'empêche, c'est une avancée majeure que le pays vient de franchir avec la fin de l'idylle qui le liait à la société belge, Semlex sur la fabrication des données biométriques depuis 2007, presque 20 ans de partenariat. Désormais c'est une autre société

européenne de droit néerlandais qui a pris le relais. Contrairement à Semlex, GenKey Solution BV va opérer une double révolution. Fini la l'hébergement des données biométriques à l'étranger comme ce fut la cas avec Semlex. Désormais comme elle avait promis et notifié dans le cahier de charge, GenKey Solution BV, s'est engagé à rapatrier et à domicilier les données biométriques des citoyens comoriens aux Comores. D'ailleurs c'est dans ce sens, qu'avant de partir, la société belge a remis officiellement les données biométriques au ministère de l'intérieur lors d'une brève cérémonie mardi dernier.

« La cérémonie a consacré la restitution officielle des données biométriques nationales, désormais placées sous l'autorité pleine et entière de l'Etat comorien. Par l'intermédiaire du Ministère de l'intérieur, ces données seront transmises à la nouvelle société partenaire », nous précise une note du ministère.

Lors de sa prise de parole, le premier flic du pays, Mohamed Ahmed Assoumani, aurait remercié Semlex pour ces presque 20 ans de collaboration, et pour la qualité des « Documents fournis à l'Etat comorien, ainsi que pour le respect des engagements contractuels ». Par ailleurs, le ministre aurait salué « la contribution de la société à la modernisation du système d'identification nationale, tout en lui souhaitant plein succès dans la poursuite de ses activités ».

La deuxième bonne nouvelle, et qui n'est pas la moindre, c'est la fin du branle-bas de combat pour la population comorienne au moment de la demande d'un document biométrique. Fini les passages obligatoires à Moroni pour une simple carte d'identité. Et cela, la plus grande victoire pour le ministre de l'intérieur et ses collaborateurs. GenKey Solution BV, s'est engagée à en finir avec la centralisation exacerbante. Le nouveau partenaire a promis de



mettre fin aux calvaires de la population. À partir du mois d'avril, et progressivement la production sera décentralisée dans les autres îles, plus besoin pour un comorien de Ndzouani ou de Mwali de venir à Moroni pour une pièce d'identité. Désormais, chaque île aura la latitude

de d'en fabriquer autant, que sa population en demandera. Cela va entraîner un gain de temps, pour l'obtention du précieux sésame, mais aussi la fin des longues queues, à la Direction générale de la police nationale.

Imtiyaz

COOPÉRATION INDE-COMORES

New Delhi remet un soutien médical et logistique à l'AND

Ce mercredi 25 mars s'est tenue une cérémonie de remise d'un soutien médical et logistique essentiel, composé de six ambulances et six camionnettes offertes par l'Inde à l'Union des Comores. Cet événement marque une nouvelle étape importante dans la relation forte et croissante entre la République de l'Inde et l'Union des Comores. Ces ambulances joueront un rôle crucial dans le renforcement des infrastructures de santé, en garantissant une prise en charge rapide et efficace des urgences médicales.

" Cette cérémonie de remise va bien au-delà du simple transfert de véhicules, elle symbolise l'amitié profonde qui nous unit ainsi que notre engagement commun à améliorer le bien-être du peuple comorien. L'Inde croit au pouvoir de la collaboration et du soutien mutuel, en particulier dans des domaines essentiels tels que la santé et les services de base », a déclaré Mohit Kumar, chargé d'affaires de l'ambassade de l'Inde. Il a poursuivi en rappelant que le Premier ministre indien, Shri Narendra Modi, a sou-

vent souligné l'importance de la coopération Sud-Sud en déclarant : « Notre assistance n'est pas une œuvre de charité, mais un partenariat. Il s'agit de permettre à nos partenaires d'atteindre leurs propres objectifs de développement ». Selon lui, ce don illustre concrètement ce principe et témoigne de l'engagement de l'Inde à soutenir les Comores là où le besoin est le plus important.

Il a également souligné que ces ambulances contribueront à améliorer significativement la prise en charge des urgences, tandis que les camion-

nettes renforceront les capacités logistiques et soutiendront divers services essentiels à travers les îles. « Nous sommes convaincus que ces véhicules contribueront à sauver des vies et à améliorer la qualité de vie des citoyens comoriens », a-t-il ajouté, réaffirmant l'engagement de l'Inde à accompagner les aspirations de développement des Comores. « Nous sommes fiers d'être un partenaire dans votre marche vers le progrès et la prospérité. Nous continuerons à explorer des voies de coopération en adéquation avec vos priorités nationa-

les. Avançons ensemble pour bâtir des Comores plus saines et plus fortes », a-t-il conclu.

De son côté, Soibrine Assoumani Abdou, directeur de cabinet du ministère des Affaires étrangères, a rappelé que les relations entre l'Union des Comores et la République de l'Inde reposent sur des valeurs communes de coopération, de respect mutuel et de solidarité entre les peuples. « Au fil des années, ces relations n'ont cessé de se renforcer, notamment à travers des initiatives concrètes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation et du développement des technologies de l'information. Ce geste s'inscrit pleinement dans cette dynamique et témoigne de la vitalité de notre partenariat », a-t-il déclaré. Cette initiative illustre la volonté commune des deux pays de bâtir un avenir fondé sur le progrès, la résilience et le bien-être des populations. Quant à, Youssoufa Mohamed Ali, directeur de cabinet du président chargé de la Défense, il a souligné que ce don renforce concrètement les capacités opérationnelles de l'Armée nationale de développement (AND), notamment dans ses missions de

défense, de protection des populations et de contribution au développement national.

Il a évoqué les nombreuses visites, séminaires et formations organisés en Inde avec la participation des militaires comoriens, témoignant de la solidarité de cette coopération. Par ailleurs, il a annoncé que des bus sont attendus dans les jours à venir. Ils seront également gérés par l'AND et serviront exclusivement au transport des étudiants de l'Université des Comores. « Je forme le vœu que la coopération entre nos deux pays continue de se renforcer dans les années à venir, notamment dans les domaines de la défense, de la formation, de la sécurité et du soutien logistique, au bénéfice de la stabilité de notre région et du progrès de nos peuples », a-t-il déclaré. Enfin, le chef de la Défense a sollicité un appui dans le domaine maritime, exprimant le souhait que les Comores bénéficient de moyens navals pour renforcer les capacités de la Garde-côtes dans la surveillance et le contrôle des côtes et des eaux territoriales.

Nassuf Ben Amad



Remise d'un don de véhicules à l'AND par l'Inde2

LIBRE OPINION

Une décision présidentielle sous le prisme de la crédibilité institutionnelle

Pour poursuivre l'analyse du décret n°26-030/PR du 5 février 2026, il est difficile de faire abstraction du contexte politique sensible dans lequel cette décision intervient. Le texte présidentiel relatif à la composition du gouvernement n'a concerné que trois ministres sur les quinze que compte l'exécutif. Il ne s'agit donc pas d'un remaniement global, mais d'un ajustement ciblé. Dès lors, une interrogation s'impose presque d'elle-même : pourquoi ces ministres précisément ? Pourquoi eux, et pas les autres ? Et surtout, certains éléments particulièrement sensibles notamment les accusations de viol ayant visé l'ancien garde des Sceaux ont-ils pu peser, même indirectement, dans cet arbitrage présidentiel ?

Car un fait politique demeure : l'ancien ministre de la Justice a été publiquement accusé de viol par une jeune femme réfugiée en France. Sans accès au dossier judiciaire, il serait irresponsable d'affirmer ou d'infirmer ces accusations. Mais la question politique reste entière : un ministre chargé d'incarner la justice peut-il conserver intacte son autorité lorsque plane un soupçon d'une telle gravité ? L'exécutif pouvait-il ignorer l'impact médiatique et symbolique d'une accusation aussi lourde ? Et l'opinion publique distingue-t-elle toujours clairement entre accusation, rumeur et vérité judiciaire ?

Dans un contexte médiatique instantané, l'accusation elle-même devient un objet politique. Fondée ou non, elle affecte l'image des institutions, interroge la crédibilité du gouvernement et projette à l'international une perception parfois difficile à maîtriser. L'enjeu dépasse donc la seule dimension judiciaire : il touche à l'autorité morale de l'État. C'est dans cette perspective que l'attention se porte particulièrement sur le ministère de la Justice, dont le titulaire a été remplacé par le président de la République. Une telle décision, lorsqu'elle intervient de manière sélective, n'est jamais anodine. En politique, chaque modification gouvernementale traduit souvent un arbitrage stratégique, qu'il soit lié à l'efficacité administrative, à l'image publique ou aux équilibres institutionnels.

Il faut, à cet égard, reconnaître avec lucidité que la justice comorienne suscite depuis plusieurs années des interrogations persistantes. Ces critiques ne sont pas nouvelles ; toutefois,

certains événements récents ont contribué à raviver les inquiétudes de l'opinion. Plusieurs affaires graves ont marqué l'actualité sans que des réponses suffisamment visibles ne viennent rassurer la population. À Moroni comme dans d'autres localités, des faits dramatiques ont alimenté un sentiment d'insécurité et interrogé l'efficacité des institutions judiciaires. Cependant, l'objet de cette réflexion n'est pas d'instruire un procès du système judiciaire lui-même, mais d'analyser la dimension politique de la décision présidentielle. Autrement dit, pourquoi la présidence s'est-elle séparée de son garde des Sceaux, Anfani Hamada Bacar ?

Comme cela a déjà été évoqué dans une précédente analyse consacrée aux logiques politiques des ajustements gouvernementaux aux Comores, la politique obéit rarement à une rationalité strictement administrative. En théorie, on ne se sépare pas d'un responsable dont l'action est jugée satisfaisante. En pratique, les décisions politiques se situent souvent à l'intersection de la perception publique, de la crédibilité institutionnelle et des impératifs d'image.

Or, le ministre sortant avait fait l'objet d'accusations particulièrement graves, relayées tant au niveau national qu'international. Il importe toutefois de rappeler avec rigueur qu'en l'absence d'accès au dossier ou aux éléments probatoires, il serait inapproprié de confirmer ou d'infirmer ces accusations. Néanmoins, dans un contexte médiatique globalisé, la circulation rapide de telles informations produit un effet immédiat sur l'opinion et sur l'image des institutions.

Dès lors, il est difficile d'imaginer que ces publications n'aient pas retenu l'attention de la présidence. Le chef de l'État demeure nécessairement attentif à la perception de son gouvernement, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Par conséquent, sans qu'il soit possible d'établir un lien direct, il serait tout aussi imprudent d'écarter l'hypothèse selon laquelle ces accusations aient pesé dans l'arbitrage présidentiel. Il convient en effet de mesurer la portée symbolique d'une telle situation. L'accusation visant un ministre de la Justice constitue, par nature, un facteur de fragilisation institutionnelle. Qu'elle soit fondée ou non, l'impact médiatique affecte non seulement la personnalité concernée, mais éga-

lement l'image globale du gouvernement et, par extension, celle de l'État. Dans l'arène politique, la perception joue parfois un rôle déterminant, indépendamment de la réalité judiciaire.

Un précédent existe d'ailleurs dans l'histoire récente : les accusations visant l'ancien ministre des Affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal dans une affaire de fraude sociale en France avaient déjà contribué à fragiliser la crédibilité internationale des autorités comoriennes. Ces épisodes rappellent combien l'image d'un État peut être rapidement affectée par des controverses impliquant ses dirigeants. Ainsi, le remplacement du ministre de la Justice peut être interprété comme une décision visant à contenir un risque politique et symbolique. En matière gouvernementale, préserver la crédibilité institutionnelle constitue souvent un impératif stratégique, notamment lorsque la réputation internationale du pays est en jeu.

Par ailleurs, cette décision s'inscrit dans un contexte interne marqué par une inquiétude croissante face à certains faits criminels récents. Une partie de l'opinion dénonce un manque de réponses visibles et une certaine inertie institutionnelle. Que cette perception soit totalement fondée ou partiellement exagérée importe finalement moins que son effet politique : elle exerce une pression réelle sur les autorités. À cette dimension s'ajoute la complexité intrinsèque du portefeuille ministériel concerné. Le ministère de la Justice, auquel étaient associées la fonction publique et les affaires islamiques, représente une charge particulièrement lourde. Une telle responsabilité exige non seulement une compétence juridique solide, mais également une vision stratégique, une rigueur éthique et une compréhension fine des équilibres institutionnels et sociopolitiques.

Dans ces conditions, plusieurs interrogations demeurent ouvertes : le ministre disposait-il des moyens nécessaires ? A-t-il bénéficié d'un soutien suffisant ? A-t-il pleinement répondu aux attentes ? En l'absence d'un bilan public détaillé, il serait hasardeux d'apporter une réponse catégorique. Toutefois, en politique, le départ d'un ministre traduit souvent une appréciation globale, mêlant efficacité réelle, perception publique et considérations stratégiques.

On peut également y voir une



volonté de projeter une image gouvernementale plus maîtrisée et plus cohérente. À l'ère de la mondialisation de l'information, la réputation d'un État se construit autant sur la scène internationale que sur le plan intérieur. Les débats nationaux sont immédiatement relayés à l'étranger, ce qui impose une vigilance accrue quant à la composition des équipes gouvernementales.

À cet égard, il convient de reconnaître que le président Azali Assoumani bénéficie d'une visibilité diplomatique importante. Sa participation active aux débats internationaux, notamment sur les questions de justice, de climat et de développement durable, contribue à inscrire les Comores dans une dynamique d'ouverture et de coopération multilatérale. La ratification de nombreux instruments juridiques internationaux participe également à cette image d'un État engagé dans l'ordre juridique international. Certes, il convient toujours de distinguer la consécration normative de son application effective. Toutefois, sur la scène diplomatique, les Comores demeurent perçues comme un État démocratique engagé dans les processus multilatéraux. Cette crédibilité suppose une cohérence entre la diplomatie extérieure et l'image interne des institutions.

Dans ce contexte, s'entourer de responsables dont la crédibilité renforce l'image de l'État apparaît comme une exigence stratégique. On peut également se demander si le chef de l'État ne cherche pas, à travers cette décision, à préserver sa crédibilité internationale, lui qui évolue

régulièrement aux côtés de dirigeants majeurs de la scène mondiale tels que Vladimir Poutine, Donald Trump, Emmanuel Macron ou encore Recep Tayyip Erdoğan, tout en veillant à ne pas fragiliser la dynamique diplomatique que les Comores ont consolidée sous son leadership, notamment illustrée par la récente présidence comorienne de l'Union africaine. Les critiques internes existent, comme dans toute démocratie, mais elles s'inscrivent souvent dans des logiques politiques ou oppositionnelles qui ne reflètent pas nécessairement la perception internationale.

Dès lors, le remplacement du ministre de la Justice peut être lu comme un acte politique visant à préserver la crédibilité diplomatique et institutionnelle du pays. Il peut tout autant être interprété comme une réponse à la pression médiatique ou comme un arbitrage pragmatique destiné à stabiliser l'exécutif. L'interprétation demeure ouverte. Ce qui apparaît néanmoins certain, c'est que cette décision dépasse la simple dimension personnelle. Elle s'inscrit dans un équilibre plus large entre exigence de crédibilité internationale, gestion des perceptions internes et consolidation de l'image institutionnelle des Comores. À ce titre, elle constitue moins un changement individuel qu'un choix stratégique inscrit dans la trajectoire diplomatique et politique du pays.

HOUDAIDJY SAID ALI,
Juriste publiciste et internationaliste (Paris – France)

ACTIC :

Renforcement des capacités en Gestion Axée sur les Résultats

L'ACTIC (Association Comorienne des Technologies de l'Information et de la Communication) a accueilli le mercredi 25 mars dernier, un atelier stratégique du projet STIM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) et éducation numérique pour les filles et les femmes. Intitulé « Libérer le potentiel pour ouvrir les champs des possibles », cet atelier vise à renforcer les capacités en Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Le projet est financé par le Centre de Recherche pour le Développement International, dans le cadre du programme KIX du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE).

L'événement a réuni des professionnels, acteurs du développement, éducateurs et porteurs de projets éducatifs des trois pays partenaires. Les discussions ont porté sur les défis et les opportunités de la mise en œuvre de la GAR, en particulier dans le contexte de l'éducation inclusive et de l'égalité femmes-hommes. Organisé à travers un consortium d'organisations du Bénin, de Madagascar et des Comores, l'atelier s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation des acteurs engagés dans l'éducation et l'innovation.

Il met l'accent sur la gestion de projets à impact, avec une approche intégrant l'éducation inclusive, l'égalité femmes-hommes et les perspectives intersectionnelles.

L'atelier a été animé par M. Eric Normand Thibeault, dont l'expérience en GAR depuis les années 1990 lui confère une expertise solide, notamment sur l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets. Dans son allocution, il a rappelé les défis rencontrés dans les années 1990 et la progression constatée depuis : « Dix à vingt ans plus tard, les défis persistent, notamment pour inciter les jeunes filles de 15 à 17 ans à s'engager dans les sciences, l'ingénierie et les mathématiques. Aujourd'hui, les résultats sont là : parents, établissements et entourage encouragent de plus en plus les filles à s'intéresser aux mathématiques. Les résultats sont au rendez-vous. » L'objectif principal de cette session était de doter les participants d'outils et méthodes pratiques pour concevoir, piloter et évaluer des projets à fort impact, tout en veillant à l'inclusion et à l'équité dans les processus de développement.

À travers cet atelier, les organisateurs ambitionnent de renforcer les compétences des acteurs locaux,



promouvoir des pratiques innovantes et inclusives dans le secteur éducatif, et encourager l'autonomisation des filles et des femmes à travers les STEM et le numérique. Pour sa part, Samira Abdoulmadjid, coordinatrice pays du projet, a souligné l'importance de l'égalité dans l'éducation entre filles et garçons. Elle a également précisé que cinq établissements scolaires bénéficient de ce projet pilote : deux établissements privés École Mougni Baraka et Groupe Scolaire Fundi

Abdoulhamid et trois établissements publics Lycée Saïd Mohamed Cheikh, Lycée de Mohoro et Lycée de Ouella ya Mitsamihuli.

L'atelier s'est déroulé sur deux jours, les 25 et 26 mars 2026, à Moroni, offrant aux participants l'opportunité de partager leurs expériences, renforcer leurs compétences et contribuer à l'élaboration de stratégies pour améliorer l'éducation et l'autonomisation des filles et des femmes dans la région. Selon Chamsoudine Soudjayi, secrétaire

général de l'ACTIC : « L'atelier vise à renforcer les capacités des acteurs locaux et à promouvoir des pratiques innovantes et inclusives dans le secteur éducatif, contribuant ainsi à l'autonomisation des filles et des femmes à travers les STEM et le numérique. » Il représente un pas important vers la réalisation des objectifs de développement durable et l'amélioration de l'éducation dans la région.

El-Aniou Fatima

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Un atelier régional pour valoriser durablement la filière poulpe

Notre pays accueille jusqu'à ce jeudi 26 mars, un atelier régional consacré à l'amélioration de la manipulation, de la transformation et de la conservation du poulpe, une initiative visant à renforcer l'accès aux marchés tout en soutenant la conservation de la biodiversité marine dans l'océan Indien occidental.

Organisé avec l'appui de l'Union africaine à travers le Bureau interafricain pour les ressources animales (AUIBAR), en collaboration avec des

institutions académiques et des organisations régionales, cet atelier réunit à Moroni des experts, chercheurs, acteurs de la pêche artisanale et représentants de plusieurs pays de la région. Dans son allocution d'ouverture, le ministre en charge de la Pêche, Daniel Ali Bandar, a rappelé le rôle stratégique de la pêche artisanale pour les économies insulaires. Selon lui, cette activité constitue une source majeure de revenus pour des milliers de familles, contribue à la sécurité alimentaire et favorise l'emploi des jeunes ainsi que l'autonomisation économique des

femmes. Toutefois, malgré un potentiel important, une part significative de la valeur des produits halieutiques est encore perdue après la capture en raison de pratiques post-récolte insuffisantes. Le ministre a souligné que l'amélioration des techniques de manipulation, de transformation et de conservation représente un levier essentiel pour améliorer la qualité des produits, réduire les pertes et accéder à des marchés plus rémunérateurs.

Prévu du 24 au 26 mars 2026, l'atelier s'articule autour de sessions techniques, de démonstrations pra-

tiques et de visites de terrain. Les participants abordent notamment la stratégie africaine de l'économie bleue, l'état régional de la pêche artisanale du poulpe, les technologies post-récolte adaptées aux petites pêcheries les normes sanitaires et les exigences d'accès aux marchés, l'intégration du genre et de la jeunesse dans les chaînes de valeur ainsi que les impacts du changement climatique sur les ressources marines. Les formations pratiques portent sur des techniques simples et accessibles, telles que le tri, la mise en glace, les méthodes d'hygiène, la réfrigération, le séchage ou encore la valorisation de produits à valeur ajoutée adaptés aux communautés locales. L'atelier accorde une place centrale à l'apprentissage par la pratique. Une mission de terrain permet aux participants d'observer directement les opérations de débarquement, de transformation communautaire et les interactions avec les acteurs du marché.

Cette approche vise à adapter les solutions aux réalités locales et à favoriser le partage d'expériences entre pays de la région. Les discussions mettent également en avant les résultats encourageants observés dans certaines zones où la gestion communautaire des ressources a

permis une reconstitution progressive des stocks et une meilleure traçabilité des captures. Un accent particulier est mis sur le rôle des femmes, largement impliquées dans la transformation et la commercialisation du poulpe. Les organisateurs estiment que leur inclusion, ainsi que celle des jeunes, constitue une condition essentielle pour le développement durable de la filière. L'atelier explore ainsi les opportunités entrepreneuriales liées à l'amélioration des pratiques post-capture et à l'adaptation aux défis climatiques.

Au-delà du renforcement des capacités techniques, la rencontre vise à consolider la coopération régionale dans la gestion durable des pêches artisanales. Les échanges entre experts et communautés doivent aboutir à des actions concrètes pour améliorer les revenus des pêcheurs tout en préservant les écosystèmes marins. Le gouvernement comorien a réaffirmé son engagement à promouvoir une pêche durable, inclusive et créatrice de valeur, tout en appelant au renforcement du partenariat régional et à l'appui des partenaires techniques et financiers.

Mmagaza



Participants atelier sur la valorisation du poulpe



**APPEL A PROPOSITIONS DANS LE CADRE DE
L'ETABLISSEMENT D'UN
ACCORD A LONG TERME**

Réf. LRPS_2026_9203014

Pour prestation des services de *location de véhicule avec chauffeur et carburant*

Date de publication : mardi 24 mars 2026

Date de clôture : mardi 14 avril 2026

Soumission à l'adresse électronique : comproquement@unicef.org copie nabbas@unicef.org et iamir@unicef.org :

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF), lance la présente Consultation en vue de sélectionner des prestataires pour la mise en place d'un contrat à long terme non exclusif pour la location de véhicule avec chauffeur et carburant comme suit :

1. Véhicule de type 4X4
2. Véhicule de type 4X4 (Pick up)
3. Véhicule de type berline
4. Mini bus de moins de 10 places
5. Mini bus de 10 à 25 places
6. Bus de plus de 25 places

La description détaillée des prestations attendues est précisée dans les termes de référence en annexe. Ces termes de référence devront être scrupuleusement respectés dans l'établissement des offres.

Les offres seront envoyées au plus tard le 14 avril 2026 à 12 heures à l'UNICEF, Union des Comores par E-mail à l'adresse suivant comproquement@unicef.org copie nabbas@unicef.org et iamir@unicef.org et elles porteront la mention suivante :

UNICEF

Avis de consultation numéro : LRPS_2026_9203014

LTA Location de véhicule

UNICEF d'Union des Comores

Pour des questions techniques, prière d'envoyer par mail à comproquement@unicef.org copie nabbas@unicef.org et iamir@unicef.org :

Said Ali Said Nassur
Chargé des Opérations OIC
UNICEF Comores